

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Global Short Duration Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Global Short Duration Bonds E Capitalisation EUR (ISIN : LU1640684806)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Sur une période glissante de deux ans, vise à générer un revenu, en EUR, par le biais d'une exposition dynamique à l'univers des obligations mondiales à durée courte et un rendement annualisé, net de frais, équivalent au taux au jour le jour overnight de la devise de la classe d'actions capitalisé ou de tout indice de référence équivalent ou lui succédant majoré d'un spread établi en tenant exclusivement compte du niveau approximatif respectif des frais courants applicables à la classe d'actions, à savoir l'indice €STER capitalisé +30 pb (« l'Indice de Référence »). Ce rendement annualisé constitue un objectif et n'est aucunement garanti.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active par rapport à l'Indice de Référence et vise à le surperformer. Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment. Les divergences de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.

Le Gestionnaire cherchera à réaliser l'objectif du Compartiment en investissant dans un portefeuille diversifié de titres négociables à durée courte (de qualité Investment Grade ou Non-Investment Grade) y compris des obligations indexées sur l'inflation, émises par des États, des entreprises ou des institutions du monde entier, y compris de pays émergents, libellés dans des monnaies fortes (principales devises négociées dans le monde) et d'instruments du marché monétaire.

L'actif du Compartiment peut être investi dans des obligations remboursables par anticipation.

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 60 % de son actif net dans des titres de créance Non-Investment Grade (c.-à-d. dont la notation est inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou Fitch ou inférieure à Baa3 selon Moody's ou, si non notés, présumés être d'une qualité similaire par le Gestionnaire). Le Compartiment aura néanmoins en permanence une note moyenne de qualité Investment Grade.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des titres de créance subordonnés émis par des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises non financières.

Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire.

L'allocation d'actifs du Compartiment s'appuiera sur le processus de gestion

obligataire mondiale d'AXA afin de créer un portefeuille diversifié d'instruments de taux à durée courte.

La sélection des titres de créance ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur note de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et des risques de marché. La décision d'acheter ou de vendre des titres s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier.

Il n'existe aucune restriction officielle quant à la proportion des actifs du Compartiment pouvant être investie et/ou exposée à des titres de créance particuliers à l'exception de l'exposition aux titres de qualité Non-Investment Grade.

Aux fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture, le Compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés, y compris des credit default swaps dans la limite de 200 % de son actif net.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCos »).

Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

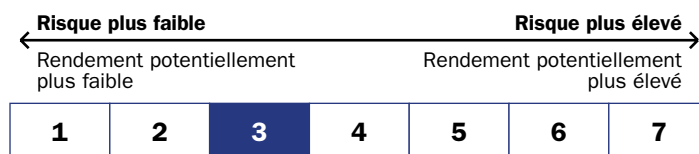
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 2 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la

volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.



FIXED INCOME

AXA World Funds - Global Short Duration Bonds

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.19%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

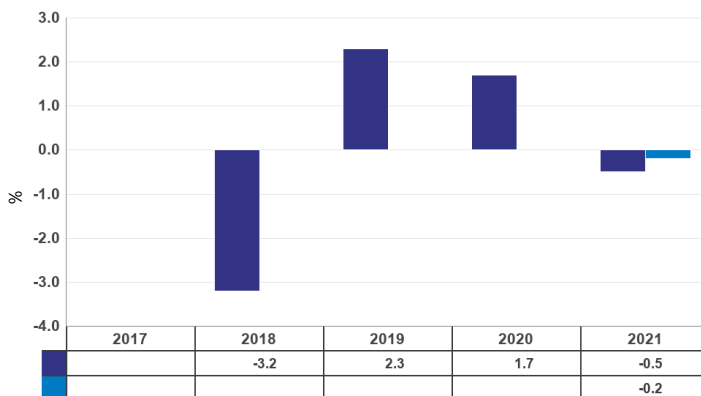
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2021. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

- AXA WF Global Short Duration Bonds E
Capitalisation EUR (ISIN : LU1640684806)
- 100% €STR Capitalized + 30bps



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 06/07/2017 et la classe d'actions en 2017.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

Depuis le 11 janvier 2021, la classe d'actions était gérée à l'aune de l'indice Eonia capitalisé + 30 pb.

À compter du 1er janvier 2022, la classe d'actions sera gérée à l'aune de l'indice €STR capitalisé + 30 pb.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

Les critères ESG, tels que détaillés dans le prospectus, contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur <https://funds.axa-im.com/>. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. La société met une version papier à disposition gratuitement sur demande. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur <https://funds.axa-im.com/> ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait

avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>.